

## Compte-rendu de la réunion du CCE tenue le 15 mars 2010

### Comité Consultatif en Environnement (CCE) de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

#### Procès-verbal de la réunion tenue le lundi 15 mars 2010 à 19h30 au Centre Communautaire

#### ORDRE DU JOUR

1. Vérification des présences et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Recommandation concernant un nouveau membre
4. Recommandation concernant le rapport de caractérisation
5. Recommandations concernant le dépôt à neige
6. Suivi sur les activités reliées à la Journée de l'arbre
7. Suivi sur la prévention de l'érosion des berges
8. Suivi sur les résidus verts
9. Suivi concernant les couvercles des bacs de récupération
10. Suivi sur la durée des permis de coupes d'arbres et formulaire
11. Varia
12. Fin de la réunion

#### PROCÈS-VERBAL

##### **1 Étaient présents :**

Alexandre St-Jacques, représentant municipal au CCE  
Denis Campeau, membre et président du CCE  
Camille Girouard, membre  
Réal Beaudin, membre  
Bernard Gendron, membre  
Jean-François Giroux, membre  
Martin Lévesque, Maire  
Guy Théorêt, observateur

Denis Campeau déclare la réunion ouverte à 19h30.

##### **2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé par Denis Campeau secondé par Réal Beaudin est adopté à l'unanimité.

##### **3 Recommandation concernant un nouveau membre**

Alexandre St-Jacques secondé par Denis Campeau propose Guy Théorêt comme membre du CCE. Adopté à l'unanimité. La recommandation sera acheminée à la directrice générale pour approbation et nomination par le Conseil.

##### **4 Recommandations concernant le rapport de caractérisation**

Suite à une évaluation positive du rapport de caractérisation par le CCE, il est proposé d'inviter Madame Geneviève Poirier du Centre de la Nature à présenter les faits saillants du rapport dans la semaine du 24 mai. Réal Beaudin fera l'invitation et vérifiera si la Maison de la Culture est disponible.

**5 Suivi et recommandations concernant les dépôts à neige**

Le CCE ne recommande pas la création immédiate d'un dépôt à neige à l'intérieur des limites de la municipalité. Il recommande d'étudier la possibilité de ne plus transporter la neige ou de réduire le transport au minimum lors de l'attribution du prochain contrat de déneigement. Dans l'éventualité d'une chute de neige extraordinaire, il serait toujours possible d'utiliser celui de Verchères.

**6 Suivi sur les activités reliées à la Journée de l'arbre**

Denis Campeau attend une réponse de la COOP concernant leur intention d'offrir des promotions sur du matériel ou équipement relié à l'environnement (bacs à compostage, tondeuse, déchiqueteuse, etc.) lors de la Journée de l'Arbre. Alexandre St-Jacques a obtenu la confirmation que Madame Mélanie Morel présentera un kiosque sur le compostage. Ses frais seront de \$250. On profitera de la Journée de l'Arbre pour annoncer la présentation de Madame Poirier sur la caractérisation du milieu. La municipalité a réservé \$775 pour l'achat des arbustes indigènes qui seront commandés par A. St-Jacques à la Pépinière Jeannotte et qui seront remis gratuitement aux citoyens. A. St-Jacques continuera ses démarches pour organiser un concours de dessins avec l'École Georges-Étienne-Cartier. J-F Giroux a reçu accusé réception de la commande des arbres chez les deux fournisseurs. Il y aura une note dans le calendrier de mai de la Gloriette d'avril (A. St-Jacques) et un article dans celle de mai (J-F Giroux) annonçant la Journée de l'Arbre.

**7 Suivi sur la prévention de l'érosion des berges**

Alexandre St-Jacques enverra aux membres du CCE une copie numérisée du plan d'aménagement élaboré en 2005. Le CCE fera une visite du site après le début de la saison de croissance et préparera un bilan de l'état des aménagements. Il fera aussi des recommandations pour aménager un site de démonstration qui servirait à sensibiliser et à informer les citoyens sur les moyens à prendre pour protéger les berges de la rivière.

**8 Suivi sur les résidus verts**

Il n'y aura que 2 cueillettes au printemps et 2 à l'automne pour les résidus verts au lieu des collectes hebdomadaires des années passées. Il faudra sensibiliser les citoyens à ne pas déposer ces résidus dans la poubelle car la municipalité est chargée en fonction du tonnage de matières résiduelles qu'elle achemine au site d'enfouissement ce qui a des conséquences directes sur le compte de taxe. On doit encourager les citoyens à laisser les rognures de pelouse sur le sol ou à les composter tout comme pour les feuilles mortes. Pour les grandes quantités, ils peuvent toujours les déposer sans frais à l'éco-centre de Contrecoeur. Réal Beaudin et Denis Campeau vont préparer des textes à ce sujet pour la Gloriette

Considérant que la municipalité loue une déchiqueteuse à chaque année, Martin Lévesque va examiner la possibilité que les employés municipaux ramassent les branches (diamètre de 2 pouces et moins) chez les citoyens et les amènent au Centre communautaire pour les déchiqueter. Le paillis pourrait servir aux plates-bandes de la municipalité ou même offert aux citoyens selon le volume disponible.

## Compte-rendu de la réunion du CCE tenue le 15 mars 2010

### 9 Suivi concernant les couvercles des bacs de récupération

La municipalité peut faire la conversion des couvercles des bacs de récupération à la demande des citoyens intéressés mais il n'y aura pas d'annonce publique en raison des coûts potentiellement élevés d'une trop grande demande.

### 10 Suivi sur la durée des permis de coupes d'arbres et formulaire

Il ne semble pas y avoir une durée fixe de validité d'un permis de coupes d'arbres mais il faut valider cette information en examinant les règlements municipaux. Alexandre St-Jacques va rechercher le ou les règlements associés à la coupe d'arbres et les communiquer au CCE. Il serait souhaitable d'ajouter les conditions associées au permis (ex. durée de validité, obligation de replanter, etc.) sur le formulaire de demande de coupe d'arbres. Ces conditions découleront évidemment des règlements en vigueur.

## 11 Varia

### 11.1 Suivi des PV

Il est convenu que le secrétaire enverra par courriel la première version du PV à tous les membres du CCE qui devront donner leur approbation et lui envoyer leurs commentaires/corrections. Le secrétaire incorporera les changements et soumettra la version finale au représentant municipal avant la réunion du caucus qui a lieu habituellement le dernier mercredi du mois. Il n'y aura plus d'adoption du procès-verbal en séance mais plutôt un suivi des différents points qui étaient à l'ordre du jour.

### 11.2 Calendrier

Denis Campeau suggère de faciliter la lecture du calendrier publié dans la Gloriette en utilisant des pictogrammes représentatifs de l'activité (ex. pictogramme d'une poubelle ou d'un bac à recyclage pour les journées de collecte des déchets et de récupération).

### 11.3 Verdissement des rues

Alexandre St-Jacques va regarder la possibilité de faire une demande de subvention l'an prochain au programme *Ma rue* de la *Fondation TD des amis de l'environnement*

### 11.4 Fiche recyclage

Guy Théorêt va regarder comment on peut mettre à jour la fiche sur la gestion des matières résiduelles tant au niveau du contenu que du format.

### 11.5 Aménagement autour du terrain de soccer

Le Maire demande au CCE de faire des recommandations au conseil concernant l'aménagement des végétaux autour du terrain de soccer incluant la gestion des arbres existants et des plantations possibles dans une perspective à long terme. La première étape sera de faire un bilan de la situation au cours de l'été qui vient.

## 12 Fin de la rencontre

La levée de la réunion proposée par Denis Campeau est adoptée à l'unanimité à 21h30.